



ZONE ECONOMIQUE SPÉCIALE

SYMPOSIUM POUR L'HARMONISATION REUSSIE DES
CADRES D'ELABORATION ET D'OPERATIONALISATION
DES ZONES ECONOMIQUES SPÉCIALES DE NOUVELLE
GENERATION EN AFRIQUE

Douala – Cameroun, 21-23 Janvier 2025

NOTE CONCEPTUELLE

En partenariat avec



MINMIDT
Ministère des Mines, de l'Industrie et
du Développement Technologique



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

1. Le Programme 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine imposent aux Etats membres d'adopter des modèles de développement plus vertueux alliant croissance économique et protection de l'environnement. Pour de nombreux pays en développement ou en transition, c'est l'occasion de repenser leur tissu industriel après des décennies de désindustrialisation, corolaire de plusieurs réformes économiques dans des contextes marqués par des plans d'ajustement structurel ou des réformes politiques des Etats. Pour de nombreux spécialistes, il est important aujourd'hui d'arrimer les choix de développement économique à une industrialisation inclusive et durable, ceci grâce à la mise en place de parcs industriels et de zones économiques spéciales (ZES).
2. Dans la directive internationale pour les parcs industriels publiée par l'ONUDI en 2019, il ressort que plusieurs tendances ont façonné l'avenir des parcs industriels ces trois dernières décennies. Premièrement, l'augmentation du nombre de parcs industriels depuis le début des années 1990 qui a créé une certaine concurrence pour attirer les investissements et a suscité une certaine pression pour offrir des services d'une qualité toujours supérieure. Deuxièmement, l'urbanisation croissante et le développement des zones résidentielles et polyvalentes dans ou à proximité des parcs industriels qui ont exercé une pression en faveur d'une meilleure intégration de ceux-ci dans leur contexte urbain élargi. Troisièmement, une meilleure gestion des externalités environnementales au cours des dernières années, notamment dans le contexte d'une prise de conscience accrue du changement climatique, qui est devenu un facteur de plus en plus important dans les opérations commerciales et les prises de décision en matière de « croissance verte » et de modèles économiques « circulaires » préservant les ressources. Quatrièmement, la transformation numérique, notamment dans les technologies liées à l'Industrie 4.0, qui présente des opportunités et des défis pour les entreprises qui adhèrent activement à cette tendance et qui s'efforcent de suivre l'évolution des gains de productivité. Cinquièmement, la pandémie récente de la COVID-19 et la résurgence des relocalisations de certaines industries, venant ainsi marquer une pause à la machine de la mondialisation.
3. Au moment même où plusieurs pays continuent d'adopter et créer des zones économiques spéciales, des parcs industriels, des parcs technologiques, des agropoles, des zones de traitement des exportations, environ 5400 ZES étaient fonctionnelles dans 147 économies en 2019, l'Asie seule regroupant 4046 de ces espaces économiques, suivie de l'Amérique latine. En Afrique, le Sénégal et l'Egypte ont été les premiers à adopter les ZES dans les années 1970, suivis de la République démocratique du Congo, du Ghana et de l'Afrique du Sud au cours de la décennie quatre-vingt-dix.
4. Un nombre grandissant d'études montre l'importance des ZES pour l'industrialisation, surtout en Asie. Cette littérature argumente que les ZES augmentent l'investissement, la production, le salaire, l'emploi et la productivité du travail des entreprises formelles. Les avantages des zones économiques spéciales pour les pays asiatiques, et les résultats mitigés pour les pays africains, posent la nécessité de pousser la compréhension de ces espaces économiques pour les pays Africains en général, et ceux d' Afrique centrale en particulier, tout en identifiant les stratégies et orientations stratégiques devant aboutir à la mise en œuvre et au développement des zones

économiques spéciales réussies dans un contexte marqué par la mise en oeuvre de la Zone de libre-échange continental africain (ZLECAf) et la reprise mondiale post COVID-19.

5. Dans ce contexte, le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la CEA (CEA/BSR-AC), ses partenaires stratégiques (entre autres, la Commission de l'Union Africaine (CUA), l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)) ainsi que d'autres partenaires de développement tels que la Banque Africaine de Développement (BAD) ont jugé nécessaire de mener des recherches plus approfondies ainsi que des études comparatives globales pour comprendre l'impact potentiel des ZES en Afrique et identifier de nouvelles orientations, de nouvelles perspectives de politiques, des stratégies d'accélération industrielles et les voies et moyens devant aboutir à l'opérationnalisation réussie des ZES dans un monde post-COVID-19 en constante mutation, pour une industrialisation inclusive et durable.
6. Ces études soulignent le potentiel des ZES en tant qu'outil de politique économique permettant de mieux intégrer l'économie nationale, de lutter contre les facteurs de fragilité (tels que l'exclusion économique, le chômage et l'instabilité régionale), de renforcer la cohérence des politiques et la collaboration institutionnelle, et de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) locales, soit en les encourageant à s'établir directement dans les zones, soit en les aidant à devenir les fournisseurs des entreprises établies dans les zones.¹ Et ce, alors que le Conseil des membres de la ZLECAf vient d'adopter des règlements qui régissent et fournissent des orientations sur les biens produits dans les ZES, offrant ainsi aux PME la possibilité d'accroître leurs investissements, de répondre aux besoins du marché régional et continental, et de devenir le catalyseur d'une culture entrepreneuriale plus vaste.²
7. Ceci devrait permettre d'accélérer la diversification économique et approfondir l'intégration régionale et la mise en clusters et hubs tout en augmentant les chances de voir l'Afrique et ses sous régions et économies locales émerger comme une base industrielle et de classe mondiale pour la transformation sur place des matières premières stratégiques et minerais critiques, une plaque tournante incontournable de solutions énergétiques, écologiques, logistiques, numériques un pôle régional de recherche et d'innovation axé sur l'intégration des cerveaux, des intelligences, des données, des logiciels, des technologies du futur et savoir-faire essentiels.
8. Certaines de ces études ont permis de lancer les travaux d'élaboration d'un projet de guide juridique d'opérationnalisation type pour ZES de nouvelle génération (ZESNG) sur base d'analyses diagnostiques francs, un benchmark des leçons tirées du développement des ZES en Afrique centrale, ainsi que la préparation des projets de textes juridiques devant guider la mise en forme d'instruments et cadres stratégiques et opérationnels de développement des ZES tant au plan local, national, régional et continental tenant compte du nouveau contexte de

¹ BAD, *Zones économiques spéciales en situation de fragilité : un instrument politique utile ?* (Décembre 2018) ; CNUCED, *Guide sur les zones économiques spéciales en Afrique : Vers une diversification économique à travers le continent* (2021); Union Africaine, *Policy for establishing a viable SME business ecosystem in Africa: Special economic zones contribution to the SME integration and local economic development toward a pragmatic approach* (Novembre 2024).

² Union Africaine, *Policy for establishing a viable SME business ecosystem in Africa*, supra ; PNUD et Secrétariat de la ZLECAf, *Les Futurs de la ZLECAf : Au service des femmes et des jeunes* (December 2020).

concurrence et de risques marqué par la mise en œuvre de la ZLECAf et plans directeurs d'industrialisation et de diversification économique de nouvelle génération (PDIDE).

9. Le produit de ces études et enquêtes ont fait l'objet d'un webinaire coorganisé par la CEA et l'ONUDI en juin 2022 et d'une réunion conjointe de restitution du Comité Intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts (CIE) du 15 au 18 novembre 2022 organisée aux Seychelles par les Bureaux sous-régionaux pour l'Afrique centrale (BSR-AC) et de l'Est (BSR-AE). Cette dernière réunion avait pour objectifs d'examiner les résultats de l'étude sur l'opérationnalisation des ZES de nouvelle génération en Afrique centrale et de formuler des recommandations pour renforcer les dispositions réglementaires et institutionnelles liées au développement des zones économiques spéciales dans ladite sous-région. Des réunions ultérieures organisées avec le PNUD, l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), la CUA et d'autres partenaires publics et privés (y compris Afreximbank, le Secrétariat de la ZLECAf) ont suivi en juin et juillet 2024, afin d'explorer des stratégies visant à rendre les ZES plus inclusives et durables, en veillant à ce qu'elles contribuent à des objectifs de développement économique et social plus larges.
10. Ce symposium, organisé par le BSR-AC de la CEA en collaboration avec la CEMAC, le PNUD, l'ONUDI, la CUA, la BAD et d'autres partenaires stratégiques, s'inscrit ainsi dans la suite logique des sessions de travaux du Comité Intergouvernemental des Experts et hauts fonctionnaires organisé en 2022 aux Seychelles, le Webinaire sous-régional sur les enjeux et les opportunités des ZES de nouvelle génération pour la diversification économique et l'industrialisation en Afrique centrale, ainsi que des efforts incessants et travaux récents des institutions partenaires telles que le PNUD, la BAD, l'ONUDI et la CUA, visant à promouvoir et opérationnaliser les zones économiques spéciales de nouvelle génération en Afrique en général, et en Afrique centrale, en particulier.

II. OBJECTIFS

11. L'objectif général du symposium est de rassembler les parties prenantes (gouvernements, secteur privé, institutions financières, partenaires de développement), afin de discuter et d'explorer les voies et moyens susceptibles de faciliter et d'accélérer l'opérationnalisation des zones économiques spéciales de nouvelle génération en Afrique centrale, en tant qu'instrument d'industrialisation inclusive et durable et de diversification économique dans les états membres.
12. Plus spécifiquement, le symposium vise à :
 - ✓ Renforcer les capacités des décideurs et autres acteurs de la sous-région sur les ZES de nouvelle génération, en Afrique Centrale, afin de leur permettre de prendre des décisions plus éclairées dans les choix et mise en place de ces zones et de suivre leur mise en oeuvre d'une manière plus effective. L'accent sera mis, entre autres, sur les avantages économiques, fiscaux et commerciaux ainsi que du cadre réglementaire des ZES, et sur la contribution des ZES aux objectifs de développement durable, à l'Agenda 2063 de l'UA, à l'opérationnalisation des stratégies industrielles, et au développement des chaînes de valeur à fort potentiel.

- ✓ Renforcer les cadres de coopération par la force du partenariat et du collectif en mobilisant des experts sur la mise en œuvre des ZES en Afrique, des investisseurs stratégiques, des organisations internationales, bailleurs de fonds et tout autre agent ou moteur de changement intéressé à aider les pays et communautés économiques de la sous-région à s'instruire avant de construire leurs ZES nouvelle génération et les accompagner dans ce processus.
- ✓ Cocréer une plateforme régionale de partenaires de mise en œuvre pouvant accompagner les pays de la sous-région dans leurs efforts sans cesse renouveler d'accélération et d'expansion industrielle.
- ✓ Identifier les lacunes en matière de capacités et autres besoins qui pourraient être pris en compte dans le cadre d'un programme conjoint sur les ZES en Afrique Centrale, qui aura pour objectif d'accompagner les États de la sous-région dans le développement et la gestion des ZES plus inclusives et durables.

III. RESULTATS ATTENDUS

- L'acquisition par étape d'une compréhension approfondie des aspects-clés de mise en place des ZESNG, la problématique de développement des infrastructures stratégiques de soutien pour les interconnecter, des moteurs et rampes de lancement pour les faire démarrer et décoller.
- La cocréation d'un groupe de travail inter-agence et d'une plateforme de coopération régionale robuste pour accélérer l'opérationnalisation des stratégies d'industrialisation et la mise en œuvre des approches chaînes de valeur à fort potentiel et ZES de nouvelle génération.
- Le lancement des travaux d'élaboration d'un programme conjoint visant à accompagner les Etats de la sous-région dans le développement et mise en œuvre des ZES de nouvelle génération, qui contribueraient à l'industrialisation inclusive et durable et à d'autres objectifs de développement économique et social plus larges. .

IV. PARTICIPANTS

13. Les participants proviennent des pays membres de l'Union Africaine, du secteur privé, du milieu académique et recherche, des communautés économiques régionales (notamment la CEMAC et la CEEAC), des institutions partenaires (y compris les banques de développement et institutions financières internationales).

V. DATE ET LIEU DE LA RÉUNION

14. Le symposium se tiendra à Douala, au Cameroun du 21 au 23 janvier 2025.

VI. SECRETARIAT ET CONTACTS

M. Adama Ekberg COULIBALY

Chef, Section des initiatives sous-régionales, CEA, BSR-AC

Tel : +237 659252824

Email : ekbergcoulibaly@un.org

M. Koffi Elitcha

Chargé des affaires économiques, CEA, BSR-AC

Tel : +237 222504322

Email : koffi.elitcha@un.org

Mme Liliane Mouan

Conseillère en droits de l'homme et en développement durable

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Bureau de l'Afrique de l'Est

Email : liliane.mouan@un.org

Mme Esther Mpagalile

Analyste, Unité de la croissance inclusive,

Centre de service régional du PNUD pour l'Afrique, Addis Abeba, Ethiopie

Email : esther.mpagalile@undp.org

M. Achille Ngassam

Coordinateur national du programme ACP-Business Friendly/ONUDI

Tél : +237 698909917

Email : a.ngassam@unido.org

M. Michel Fogang

Assistant en systèmes d'information, CEA, BSR-AC

Tel : +237 675 639013

Email : Fogangm@un.org

Mme. Catherine Mekegni

Assistante du personnel, CEA, BSR-AC

Tel : +237 699561504

Email : catherine.mekegni@un.org

Mme. Delphine Fogang

Assistante du directeur, CEA, BSR-AC

Tel : +237 677863177

Email : fogang@un.org